TRIBUNE LIBRE

LA RUCHE

Fête annuelle de la Société coopérative la Ruche, *donnée au bénéfice de sa caisse de prêts.*

Nous ne pouvons nier que ce soit devant une assistance évaluée au bas mot à 500 personnes qu'a eu lieu la fête annuelle de la Ruche, donnée cette fois à la salle de la Mairie, qui était certainement trop petite.

De toute cette fête on ne peut dire qu'une chose : « Réussie d'un bout à l'autre ». Par une attention charmante toutes les dames recevaient à l'entrée une rose, vivante image de leur beauté et de leur gracieuseté.

Dès le début, la parole est à M. Cazebonne le si sympathique administrateur délégué et nous ne pourrions en entier, citer, le discours prononcé par lui où tour à tour l'orateur s'est montré ironique, tendre et surtout comme il en a l'habitude, chaleureux, parlant avec son cœur.

Il débute en remerciant les sapeurs-pompiers et M. Roty, Mme et M. Levêque ainsi que tous ceux qui ont prêté leur concours à l'organisation de la fête puis il remercie, comme il le fait remarquer, la municipalité et s'excuse auprès d'elle des attaques dont elle a été l'objet :

Comme avec les précédentes, nous avons trouvé près de la municipalité actuelle les mêmes égards, ce dont nous la remercions, mais nous vous ferons constater à tous, que nos rapports n'ont jamais été que ceux de société locale, c'est-à-dire d'administrés à administrateurs.

Entrant dans le vif des attaques directes ou indirectes dont la Ruche a été l'objet il livre au ridicule le rédacteur anonyme qui n'a pas craint d'écrire que le premier magistrat de la commune avait eu tort d'ouvrir un bal avec une honorable et charmante jeune fille dont le seul tort a été aux yeux dudit rédacteur d'être la fille d'un socialiste :

Fille d'un socialiste, fondateur de la Ruche, dit M. Cazebonne, où donc ce rédacteur, a-t-il appris la galanterie, comment ne s'est-il pas figuré l'embarras où devait se trouver le premier magistrat de la commune au milieu d'un essaim de jeunes filles toutes également belles, également spirituelles, et qu'il y eut-il eu de drôle à ce que ce magistrat n'ait au point de vue spécial, soit de l'élégance, soit du visage une préférence personnelle.

Aussi je vous le livre mesdemoiselles, ce rédacteur grinchu qui n'admet pas que l'on sacrifie à la beauté sans aucune arrière pensée.

Cette terminaison a le don de dérider tous les charmants visages qui sont là et d'apporter à M. Cazebonne une multitude de bravos.

Il explique aux sociétaires, à quelle idée a obéi le conseil d'administration en supprimant la distribution de jouets et en offrant 50 francs de chaussures à la Caisse des écoles :

Toutes les mères de famille qui sont ici nous approuveront, car, combien de fois leur cœur s'est serré en voyant de pauvres chérubins aller pour ainsi dire nu-pieds, en plein hiver, eh bien, cette idée si juste, si humaine de substituer à la distribution de jouets si vite cassés, une distribution de chaussures a pourtant soulevé des critiques, que d'ailleurs je n'ai pas entendues au moment même où, paraît-il, elles ont été exprimées, et, vous le savez, je ne les eût pas laissé passer sans les relever, de quel droit s'arroge-t-on, pour nous défendre d'accomplir un acte de solidarité. L'on a prétendu que nous devions faire beaucoup de bénéfices pour nous livrer à ce qu'avec ironie l'on a appelé une libéralité, rien de plus faux, car en phrases très concises j'avais expliqué tout haut à l'honorable président de la Caisse des écoles, que ces 50 francs seraient prélevés sur le compte spécial de la fête, qui, vous le savez tous, n'a rien à voir avec les bénéfices de la Ruche lesquels vous sont distribués intégralement, et au grand jour puisque notre bilan est affiché. D'ailleurs, nous l'avons déjà expliqué et personnellement je ne puis que vous le redire, d'accord avec nos statuts, nous ne nous occupons à la Ruche ni de politique ni de religion, nous accueillons tout le monde, nous ne nous réservons que le droit absolu, une fois notre rôle d'administrateur terminé, d'exprimer au dehors et où nous le voulons, nos opinions personnelles sans engager aucun de vous, chacun étant libre de ses idées, soit politiques, soit religieuses et nous tenons à affirmer que jamais, et vous l'avez tous constaté, nous n'avons fait aucune pression sur vous autres à ce sujet.

Abordant le côté absolument coopératif et collectiviste il prend pour texte de discussion la dernière pétition parue et il souligne les erreurs qui y sont contenues :

Les Coopératives comme tout commerçant reçoivent les visites des employés de la Régie au moins deux fois par semaine, et ne s'en plaignent pas, étant elles, toujours en règle.

Sur les autres points la contradiction est aussi logique et aussi catégorique, et il s'en réfère à l'article publié le même dans le *Journal de Nanterre* pour la clarté duquel il félicite son camarade Clave.

Il relève vertement les phrases citées dans la pétition, et où il est dit qu'à l'aurore des sociétés coopératives l'on eût admis que des déshérités, d'humbles salariés fissent partie de ces sociétés, mais où il est pour ainsi dire défendu aux petits rentiers, aux fonctionnaires et aux retraités d'y entrer.

Il n'a aucune peine à faire remarquer le mépris pour la classe ouvrière qui est contenu dans l'exposé cité par les pétitionnaires, ainsi que le ridicule qui consiste à vouloir créer des castes spéciales composées justement de ceux qui, fonctionnaires, retraités ou petits rentiers gagnent souvent moins que d'humbles salariés.

Il termine par ces mots :

Ce que je reproche à tous ces adversaires, c'est d'être avant tout de faux républicains qui, certainement en eux-mêmes, regrettent que la République nous ait donné l'instruction gratuite et obligatoire, grâce à laquelle ces humbles déshérités, voient de plus en plus clair, comprennent et leurs droits et leurs devoirs.

Cette armée d'humbles salariés, affranchis complètement par le savoir se met en marche et d'ici quelques années fera triompher le régime du collectivisme dont les sociétés coopératives sont les premiers échelons.

Il remercie ensuite les sociétés locales les *Sauveteurs* et la *Nanterrienne* ainsi que les nombreuses Coopératives représentées et invite tous les sociétaires à emporter chez eux un bon souvenir de cette fête de famille et leur donne rendez-vous pour l'année prochaine où certainement dit-il :

Nous ferons mieux car, d'accord avec la devise de la Coopération. « Tous pour un, chacun pour tous », nous penserons à vous et pour vous satisfaire nous avons l'aide le plus puissant, c'est-à-dire la *Volonté*, aussi coopérateurs qui êtes ici, à un an et marchons sans peur et sans reproches, en avant et toujours en avant.

Après le concert commencé, concert charmant où les artistes, devant les bravos de toute l'assistance, se surpassent Mmes Germaine, Féliçia et Mlle Carmen ; MM. Petit, Raymond et Legrand nous charment tour à tour.

A la fin de la première partie M. Cazebonne reprend la parole et demande à l'assistanee de vouloir bien répondre à l'appel qu'il fait en faveur de la Caisse de prêts fondée il y a deux ans et qui ne devait fonctionner régulièrement qu'après quatre ans d'exercices, par suite du boni de ces deux années il annonce que le capital régulier fixé à 1,200 fr. sera probablement atteint au 31 mars, ce qui fera deux ans de gagnés.

La quête faite en faveur de cette caisse destinée à faire des prêts sur l'honneur aux sociétaires et qui est superbe dans sa simplicité, produit 32 fr. 75.

La deuxième partie du concert commence, au troisième numéro, un amateur, M. Andrieu, ami personnel des administrateurs de la Ruche, distrait toute l'assistance avec deux chansons de son répertoire.

L'administrateur délégué revient à nouveau et avec une voix toute vibrante d'émotion dit ce qui suit :

Après le plaisir, quelquefois la peine. A la Ruche, vous le savez, nous partageons joies et douleurs, étant une grande famille. Hier et par ironie du sort, un de ces déshérités, de ces humbles salariés a trouvé la mort, dans une usine de Nanterre et aux patrons de laquelle l'on ne peut reprocher d'être mauvais patrons, mais malgré cela, l'effroyable machinisme qui petit à petit, nous domine et nous broie a fait encore ses preuves, je vous demande donc et pour la veuve de ce moment, et pour ceux qui resteront de bien vouloir donner ce que vous pourrez chacun, et quoi que cela soit une deuxième quête, j'espère que vous y répondrez tous, largement et généreusement.

La Ruche n'a pas été trompée dans son attente ; la quête que Mlles Brulé et Eugénie Clave ont fait d'une façon si [illegible] a produit 30 francs.

[illegible] partie du concert se con[illegible] au milieu de la joie générale, tempérée par la tristesse de l'accident de la veille.

En somme bonne journée où nous croyons que ce qui a été le plus dépensé a été du cœur, beaucoup de cœur, monnaie courante en coopération.

UN QUI Y ÉTAIT.

Journal de Nanterre
1er janvier 1899